

Financement de la formation

Des aides financières totales ou partielles peuvent être obtenues auprès du Conseil Régional dans le cadre du PRF (Programme Régional de Formation), des employeurs dans le cadre de la formation continue (se renseigner auprès de la Mission Locale, du Pôle Emploi, de l'employeur).

Si vous êtes demandeur d'emploi et que vous souhaitez une prise en charge de votre formation par le Conseil Régional PACA, vous devez impérativement faire part de votre projet à votre conseiller de la Mission Locale (pour les moins de 26 ans), à votre conseiller Pôle Emploi ou à votre accompagnateur du PLIE (à partir de 26 ans) ou accompagnateur CAP Emploi, pour les personnes en situation de handicap, afin de demander une prescription. Votre projet doit être validé avant votre entrée en formation.

Toute personne souhaitant intégrer une de ces formations dans le cadre d'un financement Région doit être inscrite à Pôle Emploi quel que soit son âge.

Lieu de la formation

77, rue des Moulins – 13300 Salon de Provence



Pour tous renseignements :

Espace Formation - C.E.C. Les Heures Claires - 13800 Istres
04 42 56 11 03 - espace-formation-sec@wanadoo.fr
Déclaration d'activité 93130319913 - Siret 38133206300027
<http://espace-formation-istres.fr>

FORMATION PREPATOIRE AUX METIERS DE L'ENCADREMENT DES ACTIVITES SPORTIVES ET DE LOISIRS

Du 18 mars au 07 juin 2019

SALON DE PROVENCE

Informations collectives
les 11 et 18 Février 2019 à 9h30

77, rue des Moulins – 13300 Salon de Provence



Des actions de ce
marché sont
susceptibles d'être
cofinancées par l'Union
Européenne



Cette formation est destinée à un public ayant un projet professionnel dans l'animation socio-culturelle ou sportive, et désireux d'acquérir les prérequis nécessaires pour entrer par la suite en formation qualifiante de type BAPAAT ou BPJEPS.



Objectifs : Découverte des métiers de l'encadrement

- Des activités de loisirs :
 - Organiser et mettre en œuvre des activités récréatives auprès de tous publics selon la spécificité de la structure (accueil périscolaire, séjour de vacances, accueil de loisirs, ...).
 - Encadrer différents groupes lors de séjours avec hébergement ; coordonner l'activité d'une équipe.
- Des activités sportives :
 - Organiser et animer des activités sportives dans une ou plusieurs disciplines afin de former ou entraîner le public selon ses besoins (loisirs, initiation, compétition, etc.) et les règles de sécurité des personnes.
 - Mener des actions de surveillance et de sauvetage en milieu aquatique ; effectuer le suivi et la préparation (physique, technique, ...) de sportifs de haut niveau ; coordonner l'activité d'une équipe et l'encadrement technique d'une discipline ou spécialité sportive.

Publics concernés

Demandeurs d'emploi âgés de 17 ans et plus

Conditions d'admission

- Participation à une information collective
 - Test de positionnement (06 mars 2019)
 - Entretien individuel (06 mars 2019) :
- Vérification du niveau d'expression, du projet du candidat
- Présentation d'un CV et d'une lettre de motivation

Durée

La formation se déroule sur 3 mois et 400 heures. Elle est organisée en alternant des périodes de formation en centre (260 heures) et des périodes de stage en milieu professionnel (140 heures).

Validation

Attestation de suivi de formation

